



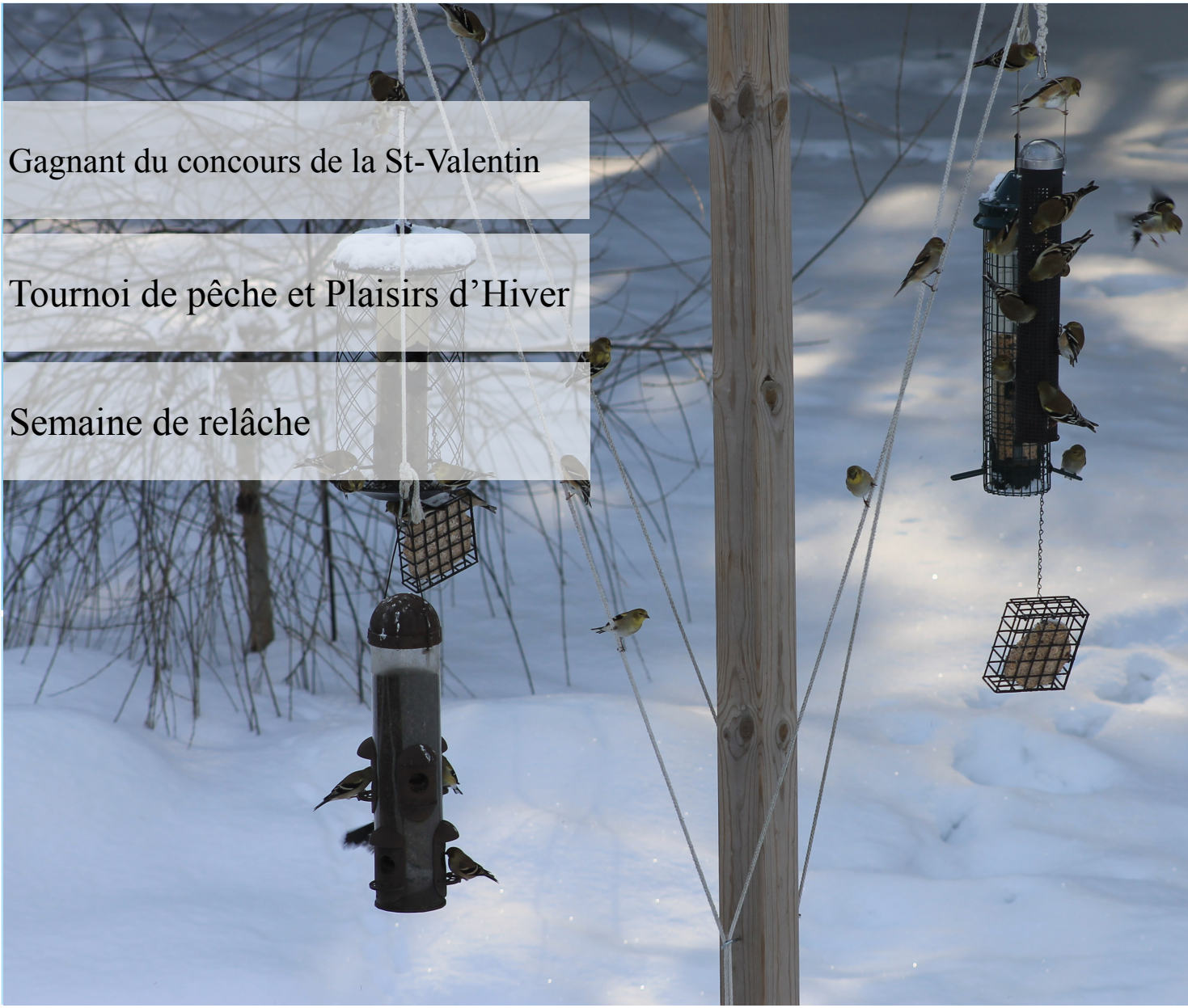
Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 2, N° 2

Bulletin municipal d'information

Février 2017



Gagnant du concours de la St-Valentin

Tournoi de pêche et Plaisirs d'Hiver

Semaine de relâche

Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Mardi et jeudi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE ET CAFÉ INTERNET

Shirley Raymond, Responsable
biblio.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture :
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Vendredi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 13 h

**EN CAS
D'URGENCE
COMPOSEZ LE
911**

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
maire.valdesbois@mrcpapineau.com

Diane Martin, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com

Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com

Denise Larocque, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com

Diane Laviolette, Conseillère #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com

Roger Laurent, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com

Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Diane Martin, Présidente
Denise Larocque
Philippe Rhul
Pierre Valois
Céline Lauzon
Valérie Tétreault

journal.valdesbois@mrcpapineau.com

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens !

J'aimerais profiter de la présente publication pour vous inviter à participer au Déjeuner des Maires de la MRC de Papineau au bénéfice de Centraide Outaouais. La formule retenue cette année est un déjeuner-bénéfice qui se tiendra le jeudi 23 février entre 6 h et 11 h 30 au resto Le Grill 309 de Val-des-Bois et simultanément dans 5 autres restaurants de la MRC.

Le déjeuner comprendra 3 choix de menu au coût de 10,00 \$. La moitié de cette somme sera versée en intégralité pour la cause. Les élus des municipalités de Val-des-Bois, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette ainsi que des représentants de Centraide Outaouais se feront un plaisir de vous recevoir.

Dans un même élan, j'invite tous les organismes sociaux, culturels et sportifs de la région à se mobiliser pour cette occasion. Votre participation permettrait de faire de cet événement une grande réussite.

Je vous invite également à consulter le calendrier d'activités situé au verso du Valboisien. Notre monde se mobilise pour organiser les Plaisirs d'Hiver (p.6), notre club Chasse et Pêche organise une journée de pêche sur la glace pour tous (p.7) et une course de motoneige est organisée sur le Lac vert (p.15). On se prend en main pour mieux traverser notre hiver qui à ce jour est plutôt clément. C'est encourageant, ça bouge, venez vous amuser avec nous !

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit



**Centraide
Outaouais**

Leurs valeurs :

Partenariat favorise l'action communautaire et la solidarité.

Respect accueille la différence et fait preuve de transparence, de rigueur et d'honnêteté.

Dignité favorise l'autonomie de la personne et des collectivités.

Efficience se préoccupe toujours des résultats et des moyens pour les atteindre.

Leur mission :

Mobiliser les gens et rassembler les ressources pour améliorer la qualité de vie des personnes plus vulnérables et contribuer au développement de collectivités solidaires.

Leurs priorités :

Agir sur ce qui rend les personnes et les familles vulnérables.

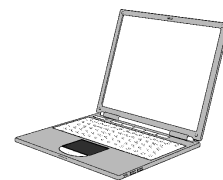
Développer la capacité des collectivités et favoriser la participation sociale de tous.

Soutenir les collectivités dans une perspective de développement continu.

À la une...

Horaires du C.A.C.I.

Centre d'Accès Communautaire Internet



Semaine du 5 au 11 février 2017

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
10 h à 12 h	Base Microsoft (word, excel)		Sur rendez-vous (9 h à 12 h)
13 h à 17 h	Base Microsoft (word, excel)	Rencontres libres	
18 h à 20 h	Rencontres libres/Révision	Rencontres libres	

Semaine du 12 au 18 février 2017

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
10 h à 12 h	Base Microsoft (word, excel)		Sur rendez-vous (9 h à 12 h)
13 h à 17 h	Base Microsoft (word, excel)	Rencontres libres	
18 h à 20 h	Rencontres libres/Révision	Rencontres libres	

Semaine du 19 au 25 février 2017

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
10 h à 12 h	Base internet		Sur rendez-vous (9 h à 12 h)
13 h à 17 h	Base internet	Rencontres libres	
18 h à 20 h	Rencontres libres/Révision	Rencontres libres	

Afin de prendre rendez-vous ou pour toutes questions supplémentaires,
contactez Mickaël au 819 454-2280 poste 3055 ou sur son cellulaire au 819 918-3372



Notre gagnante du tirage de la St-Valentin est :

Marguerite Blanchard.

Madame Blanchard se mérite un souper pour deux personnes.

Merci à tous pour votre participation!

Tous les textes reçus dans le cadre du concours
sont publiés aux pages 10 et 11.

Services municipaux

La semaine de relâche du 26 février au 4 mars

TEXTE : CÉLINE LAUZON

La semaine de relâche arrive à grands pas. Plusieurs activités gratuites s'offrent à vous afin de divertir petits et grands.



La patinoire municipale est ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. S'il y a des changements concernant les conditions de la glace, ils seront publiés sur la page Facebook de la municipalité de Val-des-Bois. Les cabanes pour se changer sont chauffées. Nous vous prions de les garder propres afin que tous les utilisateurs puissent profiter du service.

Le canal Rideau est la plus grande patinoire du monde avec 8 km de glace. Située à Ottawa, toute la famille peut aller patiner gratuitement. Plusieurs animations ont lieu tout au long du parcours. Allez en profiter!



Grâce à des partenariats avec différents musées régionaux et locaux, les citoyens peuvent, au moyen de leur carte d'abonné, emprunter les CARTES MUSÉES afin de découvrir gratuitement les attraits de ces musées.

Chacune de ces cartes, valide minimalement pour une (1) personne, peut être empruntée pour une période de deux (2) semaines. Ces emprunts permettent aux personnes détentrices d'une CARTE MUSÉE de découvrir, ou de redécouvrir, gratuitement, un des sites suivants :

- Musée canadien de l'histoire
- Musée des beaux-arts du Canada
- Musée des sciences et de la technologie du Canada
- Musée canadien de la nature
- Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
- Musée canadien de la guerre
- Diefenbunker : Musée canadien de la guerre froide
- Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada
- Lieu historique national du Manoir-Papineau
- Sentiers de ski de fond, raquette et vélo d'hiver du parc de la Gatineau
- Centre d'interprétation de l'histoire de la protection de la forêt contre le feu
- Centre d'interprétation du cerf de Virginie
- Centre d'interprétation du Doré jaune
- Centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance
- Parc des Chutes de Coulonge
- Maison culturelle George Bryson
- Musée des pionniers de Saint-André-Avellin
- Lieu historique de Pinhey's Point
- Lieu historique national du domaine Billings
- Maison historique Fairfields
- Moulin Watson
- Musée Bytown
- Musée-village du patrimoine de Cumberland
- Musée de Goulbourn
- Musée Nepean
- Musée et société historique du canton d'Osgoode
- Muséoparc Vanier

Renseignez-vous auprès de la bibliothèque pour l'emprunt des CARTES MUSÉES !

Plaisirs d'Hiver

Maison des jeunes

Pendant la semaine de relâche, la Ressource Jeunesse prolongera ses heures d'ouverture. Habituellement ouverte tous les mardis et jeudis de 18 h à 21 h, la maison des jeunes accueillera ses ados jusqu'à 22 h.

Le **28 février dès 18 h**, la prochaine génération pourra venir visiter la maison des jeunes. Les enfants de 10 ans et plus et leurs parents sont invités à venir poser des questions et découvrir les installations qu'ils pourront fréquenter dès l'âge de 12 ans. L'animatrice, Dina Laberge, vous y attend.

Une sortie spéciale au **Sommet Edelweiss aura lieu le 3 mars**. L'activité de ski, de planche à neige et de glissade en tube est offerte gratuitement à tous les adolescents qui voudront participer et qui sont inscrits à la Ressource. Les inscriptions sont déjà commencées. Faites vite !

Pour plus amples renseignements, communiquez avec Dina Laberge au 819 454-2280 poste 3055 ou directement à la maison des jeunes le mardi et jeudi soir de 18 h à 21 h.



Dans le cadre des activités Plaisirs d'Hiver, la Municipalité organise une journée d'activités extérieures.

Le 25 février 2017 au Centre Communautaire de Val-des-Bois

au 121, chemin du Pont-de-Bois

À partir de 14 h

Glissade, sculpture sur neige, jeu de poche extérieure, tour de carriole avec les pompiers, feu de joie, soirée dansante et karaoké! Musique avec Rick, Sylvie et Kevin!



Un souper spaghetti au profit des rénovations du Centre Communautaire

au coût de 10,00 \$ sera servi à 18 h.

Jus et repas gratuit pour les enfants

Billets en vente jusqu'au 24 février au bureau municipal.

Venez nous rejoindre après le tournoi de pêche!

Plaisirs d'Hiver

Tournoi familial de pêche sur la glace

TEXTE : CLUB DE CHASSE ET PÊCHE VAL-DES-BOIS/BOWMAN

Le 25 février prochain aura lieu un tournoi de pêche sur glace au Lac Vert dès 7 h.



L'inscription est de 5,00 \$ par adulte
Vous devez avoir en votre possession votre permis de pêche valide ainsi que votre carte de membre du club de chasse et pêche de Val-des-Bois/Bowman.

(Les cartes sont disponibles sur place ainsi qu'auprès des membres du conseil d'administration soit : Mme Roxane Blanchard, M. Pierre Thibault, Mme Christine Charette, M. Philippe Blanchard, M. Florent Prescott, ainsi que M. Marc Sarrazin. Également disponible à la Station Sport Nature située au 471, route 309.)

Veillez noter que chaque enfant (17 ans et moins) est assuré de pêcher sa truite grâce à notre installation spéciale pour nos plus jeunes!

Dîner :

Hot dog et boissons gazeuses : 1,00 \$
(Gratuit pour les moins de 12 ans)



Il y aura également ensemencement de truites
la journée du tournoi!

Pour de plus amples informations,
contactez Christine Charette
au 819 454-6029

Roxane Blanchard
au 819 454-2280 poste 3005

Urbanisme et environnement

Les nouveaux outils d'urbanisme (Suite)

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Dans la continuité de la parution de janvier, nous vous avons fait part des changements au niveau de toute la réglementation concernant l'urbanisme. Nous avons abordé plus précisément la modification au chapitre des permis et certificats ainsi que la modification du plan d'urbanisme et des grandes orientations municipales.

Les outils d'urbanisme comportent également les règlements de zonage, construction et lotissement. Ceux-ci n'échappent pas à la bonification imposée par le passage du temps et la mise à niveau imposée par des règlements ministériels plus sévères.

D'abord, afin de comprendre l'utilité du règlement de zonage et la portée qu'il a, il est important de comprendre que le principal objectif de celui-ci est de préserver l'harmonie et l'équilibre entre les usages et les constructions en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité. Il définit donc les zones, les usages et les conditions d'implantation des constructions actuelles et futures sur notre territoire.

Le règlement de zonage fut bonifié de plusieurs dizaines de définitions afin d'éviter toute zone grise dans l'interprétation d'un mot qui pourrait créer un précédent dans l'application ou la compréhension de celui-ci. Cet ajout considérable constitue une uniformisation de la terminologie qui s'avère essentielle pour une application juste des dispositions et articles du règlement.

Le règlement aborde également la question des zones qui délimitent le territoire, de leurs usages ainsi que des spécifications relatives à chacune, au moyen de grilles faciles à consulter et donnant un portrait clair des caractéristiques et possibilité de chacune des composantes mentionnées.

De plus, chaque marge est maintenant séparée par usage et définie au sein du même tableau afin d'en faciliter la consultation et la compréhension.

Plusieurs changements et clarifications ont également été appliqués. Notamment, mais non exclusivement aux revêtements extérieurs, aux superficies d'implantation, aux types de bâtiments accessoires, aux usages complémentaires, à l'architecture et à l'apparence des constructions, aux stationnements, à l'affichage, à l'entreposage extérieur et à la protection des rives, des cours d'eau et des lacs.

Le règlement de construction nous permet de régir le domaine du bâtiment, dans le seul but d'adopter des normes supérieures qui portent sur des bâtiments ou éléments non visés par le code de construction du Québec.

Nous avons procédé, entre autres, à des modifications au sujet des installations septiques, des détecteurs de fumée, des fondations et fortifications de bâtiments.

Le changement le plus notable se situe au niveau des fondations. Auparavant, la fondation sur pieux n'était permise que dans le cas d'un agrandissement et soumise à des normes strictes. Depuis ses modifications, tout bâtiment sur pieux vissés peut être autorisé aux conditions suivantes :

- Dépôt d'un plan, d'un certificat ou d'une attestation signée par un ingénieur ou un architecte stipulant de la conformité au code national du bâtiment;
- Respect des marges de recul avant, arrière et latérales;
- L'espace sanitaire situé sous le bâtiment doit être dissimulé par du carrelage, plantation ou autre matériau permis;
- L'obligation de soumettre une attestation dûment signée par un ingénieur confirmant le respect des normes en vigueur dans les 30 jours de la fin des travaux.

Nous estimons que ce changement était nécessaire et s'inscrit dans les nouvelles pratiques d'ingénierie. Nous souhaitons toutefois encadrer celle-ci afin de ne pas causer de préjudices à quiconque.

Ensuite, le règlement de lotissement n'a pas échappé à une cure de rajeunissement et de mise à niveau. Il est primordial de comprendre que ce règlement précise les normes ainsi que les conditions à respecter lors du découpage et de l'identification des lots ou des terrains. Toutefois, les normes minimales de lotissement sont encadrées de façon très rigide par la Loi et par le schéma d'aménagement et de développement de notre MRC.

Tableau résumé des superficies et dimensions des terrains.

Terrain	Superficie minimale	Largeur minimale	Profondeur minimale
Non desservi pour les terrains riverains	3715 mètres ² (12 189 pieds ²)	45 mètres (148 pieds)	60 mètres 197 pieds
Non desservi	2786 mètres ² (9 140 pieds ²)	45 mètres (148 pieds)	-
Partiellement desservi	1396 mètres ² (4 580 pieds ²)	25 mètres (82 pieds)	-

Dans l'optique de bonification des espaces verts, dans un souci de développement durable au sein de notre municipalité nous avons également adopté une réglementation encadrant les parcs et espaces verts. Dorénavant, avant d'approuver toute nouvelle opération cadastrale, le demandeur devra respecter, selon la volonté du conseil, l'une des conditions suivantes :

- Cession à la Municipalité d'une superficie de terrain équivalent à 10 % de la superficie nette de terrain développé comprise dans le plan soumis, et ce, aux fins d'établir ou d'agrandir un parc, un terrain de jeux ou de maintenir un espace naturel;
- Verser à la Municipalité un montant équivalent à 5 % de la valeur anticipée du site après l'opération cadastrale demandée;
- Une combinaison des solutions précédentes dans un pro rata déterminé par le conseil municipal.

Chacun des cas sera soumis à un processus décisionnel et les fonds recueillis, le cas échéant, seront consacrés exclusivement au développement et à l'entretien de parc, terrains de jeux et d'espaces naturels.

Il s'agit d'un résumé excessivement concis de tous les changements apportés à la réglementation et aux normes applicables dans le domaine de l'urbanisme.

La réglementation complète se trouve sur notre site internet (www.val-des-bois.ca) et est disponible à la Municipalité pour consultation.

N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Roxane Blanchard
819 454-2280 poste 3005
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

RAPPEL IMPORTANT

Constitue une nuisance le fait de déverser, pousser, jeter ou déposer la neige provenant d'une propriété privée sur la voie publique.

Vous ne pouvez en aucun cas pousser ou faire pousser la neige sur le chemin ou de l'autre côté du chemin.

Cette pratique répandue complique la vie de nos travailleurs œuvrant sur le déneigement, crée des risques inutiles pour la sécurité des usagers du réseau routier, retarde le déneigement et peut causer des bris à la machinerie.

St-Valentin

Maman, Papa,
Tous les jours vous nous voyez grandirent,
Pleins de sacrifices pour nous faire sourire,
Vous nous voyez dans notre meilleur comme dans notre pire
Notre vie, vous nous aider à bâtir.

Même si des fois on est tannants
Parfois même désobéissants
Vous êtes plus qu'étonnants
Nous vous serons éternellement reconnaissants.

Merci pour tout ce que vous faites pour nous.
Vous êtes des parents merveilleux
et maintenant des grands-parents extraordinaires.



On vous aime.
Flobie, Thé, Mimi, Tony,
Will, Val, Prout, Oli et Éliane
XxXx

Bonne St-Valentin à toi Jacques Landry
Le 14 février 1981, j'étais ton cadeau de
St-Valentin, je déménageais mes pénates avec
toi à Montréal. Depuis,
beaucoup d'eau calme, de
passion et de vagues ont
passé sous notre pont,
mais nous avons été ca-
pables de tout traverser
ensemble. Tu es toujours
le soleil de mes jours
gris. Le chemin de la vie nous permet d'être
toujours ensemble.

Ton épouse Diane St Denis



À mon mari,
Mon Valentin

À travers notre
quotidien et nos projets
communs, nous avons bâti
une belle histoire d'amour.
En plus d'être mon amour et mon ami
Tu es un père plein de gentillesse
Comme dit la chanson « une chance que
J't'ai, je t'ai tu m'as, une chance
Qu'on s'a... une chance qu'on s'aime»

Lucette XXX

À toi qui n'es plus là...
Après 36 ans de vie ensemble, de com-
plicité, de rires fous, de grand bonheur...
tu es partie me laissant
amère, déçue et
découragée.

Ce moment est
arrivé si vite
que je suis restée sur ma famille...
Je n'avais pas fini de t'aimer!

Ta Margo

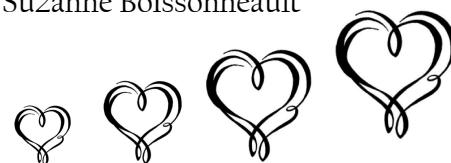


À mon amour Jean-Guy Larente
Depuis 3 ans tu partages ma vie, mes pay-
sages, ma rivière et mes couchers de soleil
majestueux.

Je les regardais déjà depuis plusieurs an-
nées avec un étonnement toujours renou-
velé, mais avec toi qui a tout de suite aimé
mon coin de pays et en a fait le tien, tout
est mieux!

J'aime y vieillir avec toi et constamment
t'entendre me dire comme on est bien à
Val-des-Bois!

Suzanne Boissonneault



St-Valentin

Témoignage à mon amie *Renée Marion*
qui a vu le jour le 14 février 1944

Pouvons-nous avec un peu d'imagination dans nos rêves les plus fous, voir grandir les poupées que nous avons chéries durant les années 50 et se rappeler les garçons que nous avons courtisés dans notre jeune vingtaine. Nous avons toujours partagé les bons et les moins bons moments lorsque nous étions deux mères souvent au désespoir, mais jamais dépourvues parce que nous pouvions compter en tout temps sur l'autre pour refaire le monde... Aujourd'hui, nous sommes deux petites vieilles grisonnantes qui échangent encore avec tellement de sincérité et qui se remémorent cette vie complète durant laquelle nous avons nourri notre amitié et partagé nos secrets en vase clos. Notre amitié est éternelle.

Je te le redis mon amie « JE T'AIME »

Marie-Paule



Lélé, Bud et Mika

Tous les jours je vais jouer avec vous, vous vous occupez de moi comme si j'étais un membre de votre famille. Mes parents ont une confiance inouïe envers vous et se sentent vraiment choyés de vous avoir.
Merci d'être aussi gentils avec moi.
Je vous aime.

Olivier xox

Joyeuse Saint-Valentin à toi mon amoureux Manu Thibodeau. Toi qui travailles si fort pour notre petite famille,

je ne te remercierai jamais assez pour tout ce que tu fais!

Je t'aime de tout mon cœur, au merveilleux papa que tu es!

Xxx

Mo, Emma & Sam



J'aimerais, en cette semaine de la Saint-Valentin, faire le message à ma sœur Lise Roy...comment j'apprécie qu'elle ait eu le courage de laisser la ville de Montréal et venir vivre ici à Val-des-Bois près de chez moi afin de pouvoir partager de merveilleuses journées ensemble alors...pour le meilleur et pour le pire. Je suis fière d'être ta sœur et souhaite continuer notre belle et longue aventure...

Merci je t'aime.

Nicole

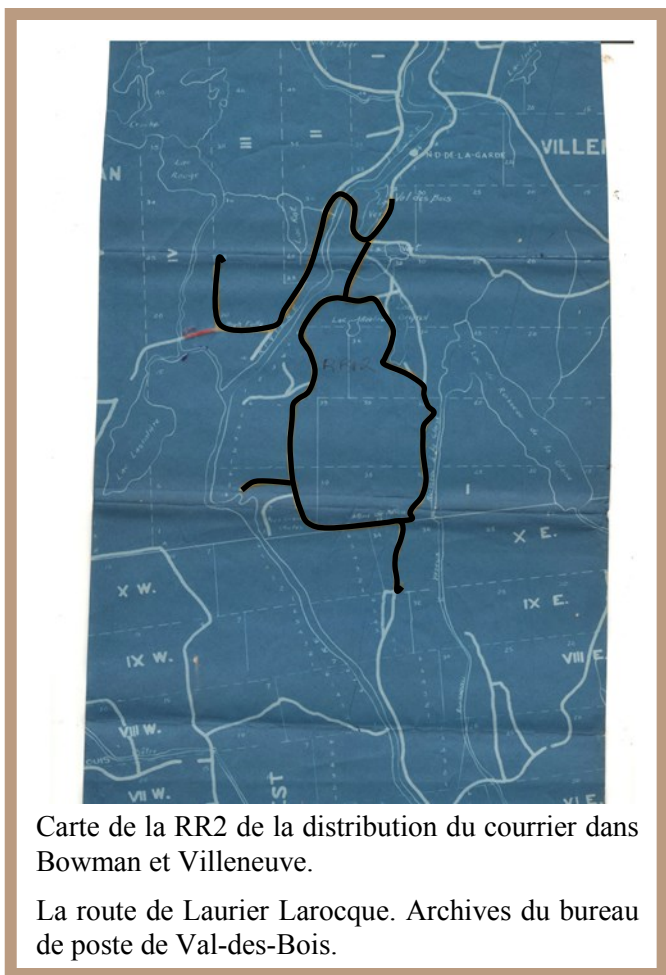


Saviez vous que ?

Quelques dates importantes de 1901 à 1908...(suite)

TEXTE : PIERRE VALOIS

• 1901 : Un premier manuel sur les mesures de protection concernant les forêts est publié au Québec; mesure importante pour une région comme celle de deux cantons. Dans Bowman et Villeneuve on décompte 98 fermes dont le produit des récoltes est le suivant : 252 boisseaux de blé, 15 254 boisseaux d'avoine et 200 d'orge¹. Les deux cantons comptent 227 vaches laitières, et 285 autres types de bovins. Un total de 2 745 acres, sur les 17 067 qui étaient disponibles dans les deux cantons, sont en culture. La population du comté de Labelle (qui inclut Val-des-Bois) est de 30 931 personnes. La chute de High Falls est vendue pour une somme de 7 500,00 \$ à la compagnie MacLaren. W.D. Richer (ancien curé de la paroisse) loue son moulin à scie à George Paquette et Zénon Courchène et obtient un emploi de mesureur de bois à la James MacLaren.



Carte de la RR2 de la distribution du courrier dans Bowman et Villeneuve.

La route de Laurier Larocque. Archives du bureau de poste de Val-des-Bois.

• 1902 : Formation d'un consortium formé du curé F.X. Lortie, Henri Lortie, Joseph Tomkiewicz, Ulric Rouville et Camille Lapointe pour fonder la *Lievre River Telephone Company*. Installation des trente premiers téléphones à Notre-Dame-de-la-Salette et ses environs.

• 1903 : Charles David périt sous les yeux de son épouse, Marguerite Lajeunesse et de son enfant quand il tente la traversée de la Lièvre avec son cheval près du débarcadère de High Falls. Olivar Asselin dénonce les privilèges consentis à la compagnie MacLaren, et à certaines autres compagnies au Québec, quand la vente des chutes est faite en faveur des amis des partis au pouvoir, à des prix dérisoires, en comparaison de ceux imposés par l'Ontario. Charles Morin inaugure son nouveau magasin. Glissement de terrain à Poupore³. Vaccination, dans la paroisse, des enfants d'âge scolaire, par le Dr. Rodrigue. Grande mortalité des jeunes et des vieux à Notre-Dame-du-Laus. Feux de forêt sur les rives de la Lièvre, principalement dans Portland. Lors de ces feux, trente personnes, au lac Argile, doivent être évacuées ; et les demeures de plusieurs d'entre elles sont détruites par le feu. Villeneuve et Bowman sont de nouveau réunis dans la même circonscription électorale fédérale de Labelle.

• 1904 : Reconstruction du moulin à scie, détruit en 1892, qui appartenait à W.D. Richer et Mr. Leblanc. Il brûle la même année. La crue de la Lièvre est importante au printemps : les ponts des ruisseaux Blanchard, Saint-Denis, et Stravey et celui de la Rivière du Sourd sont emportés. Louis Pichette est emporté dans la chute de High Falls alors qu'il marche sur du madrier du barrage installé temporairement là.

¹Le boisseau, peut être sommairement converti en la mesure suivante : tout près de huit gallons ou de 36 litres de matières sèches.

²L'installation des poteaux de cette ligne, dans Villeneuve, va opposer le curé Lortie au maire Charles Morin. Litige qui se rendra jusque devant les tribunaux. Charles Morin aurait exigé que la ligne téléphonique s'arrête à son commerce. Aisé de comprendre l'intérêt qu'il en recherchait.

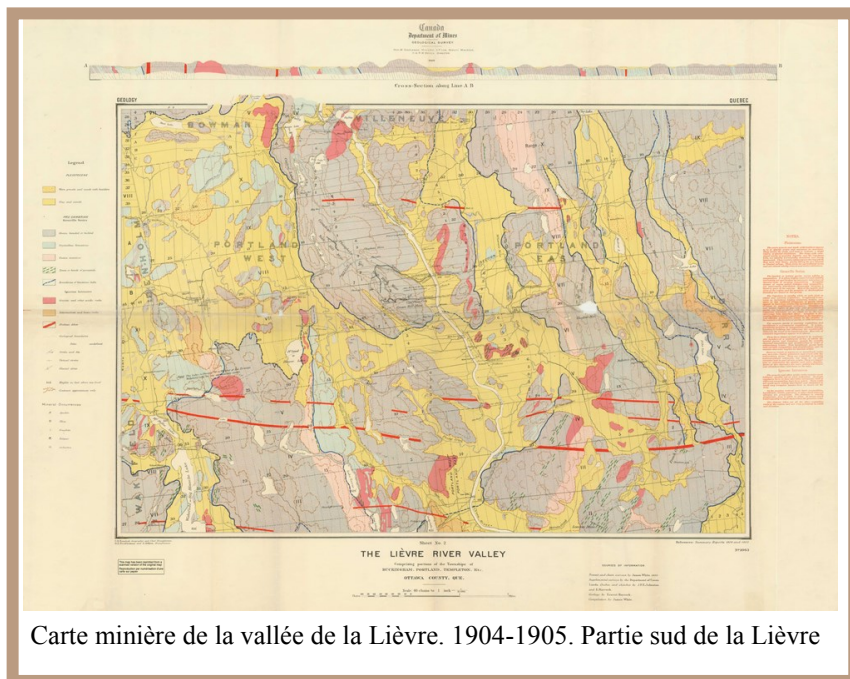
³On pourra lire, dans l'excellent ouvrage de Pierre-Louis Lapointe, *Mon village, mes ancêtres*, paru en 2008, édité par la municipalité de ND de la Salette, aux pages 263 à 286, ce que rapporte son auteur sur les *Seize ans de malheur* de cette paroisse, portant sur les éboulis de 1903 et de 1908.

⁴On peut lire dans un ouvrage publié par la petite-fille de W.D. Richer, Élise Olsen, disponible à la bibliothèque de Val-des-Bois, en version anglaise seulement, le récit entourant l'incendie de ce moulin à scie et sur les soupçons entretenus par la famille Richer à l'égard de l'auteur de cet incendie criminel : *As I Remember Them: Childhood in Quebec and why We Came West*.

Une fromagerie voit le jour sur les rives du lac Escalier. Charles Morin écrit à Mgr. Duhamel pour le convaincre de procéder à l'érection d'une *maison publique* qui servirait aux citoyens qui se présentent tôt (ou trop tôt) pour la messe. Élection fédérale dans Labelle. Henri Bourassa la gagne avec 2640 voix, contre les 1 147 voix de son adversaire. Élections provinciales : le candidat libéral F.A. Gendron l'emporte (4 230 voix) contre son adversaire conservateur (2 730 voix). Dans Bowman et Villeneuve, 60 électeurs votent sur les 115 éligibles. F.A. Gendron obtient 56 voix, et son adversaire V.O. Fardeau n'en obtient que 4.

- 1905 : Israël Joannette obtient la permission d'opérer un service de traverse entre les deux rives de la Lièvre, dont un des quais est fort probablement situé sur le lot 40 rang I du canton Bowman⁵. La téléphonie s'installe dans Villeneuve et Bowman. Le *Buckingham Post* rapporte que des feux de forêts sévissent encore sur la Lièvre et que les loups ont dévoré 20 brebis appartenant à Mr. A. Larocque. Le même journal rapporte que Pierre David bûche dans la région de la rivière du Sourd, que le *Léon Cyr*, bateau appartenant à Damase Gauthier, fait la navette entre High Falls et le Rapide-des-Pins, à Notre-Dame-du-Laus. Victor Saint-Denis périt noyé en tentant de défaire un embâcle de billes sur la rivière Kiamika⁶. Des tenanciers décident d'engager des dépenses afin d'obtenir l'érection canonique et civile de la mission Notre-Dame-de-la-Garde. La paroisse compte sur un pécule de 107,73\$ à la fin de cette année.

- 1906 : Désignation du 5^e desservant de la mission Notre-Dame-de-la-Garde (NDDLG), soit Oniséphore Lemay. Il va se faire l'opposant de son prédécesseur, le curé Lortie, dans l'histoire des comptes de la fabrique. Établissement des plans pour la construction d'un pont de bois, unissant les deux rives, près de l'église de la paroisse. Les conseillers Hugh Paesler, Israël Sarasin, Arthur Marion et le curé J.G. Desrosiers écrivent à sir Wilfrid Laurier pour se plaindre de l'emprise de la MacLaren sur la Lièvre, dont la conduite de leurs affaires empêche l'ouverture de communications entre Buckingham et le nord de la Lièvre. Procès opposant Louis Nitschkie et Damase Gauthier concernant la conduite de la drave sur le ruisseau Rouge, les deux protagonistes en sont venus aux coups. Réélection de Charles Morin comme maire de la municipalité des deux cantons unis. Les loups causent encore des dommages aux propriétaires d'animaux de la vallée. Hector Plante, fils de Louis Plante, meurt quand il descend dans le trou de mine dans lequel il vient tout juste d'y jeter une charge de dynamite. Elle ne saute pas sur le champ, il compte les minutes, un peu insouciant, il décide d'y retourner. La charge saute⁷. Grève sanglante à l'usine des Maclaren à Buckingham : deux ouvriers sont abattus⁸. Instauration du permis de chasse provincial : les baux exclusifs de chasse sur les territoires de la province (terres de la couronne) deviennent de plus en plus nombreux. Tellement que 51% des baux exclusifs de chasse (clubs privés) de la province sont situés en Outaouais et rapportent, à eux-seuls, 45% des revenus totaux de cette provenance. Il n'y a que 165 voitures immatriculées au Québec cette année-là.



Carte minière de la vallée de la Lièvre. 1904-1905. Partie sud de la Lièvre

⁵ Le même ouvrage, cité à la note 4 précédente, peut aussi être consulté pour prendre connaissance des soupçons entretenus par la famille Richer sur l'incident ayant opposé le curé Richer et Israël Joannette. Ce point de traverse pourrait vraisemblablement avoir été situé à quelques pas de la rive nord ou sud du ruisseau Pelletier.

⁶ BMS de la paroisse de NDDLG de 1905. Victor Saint-Denis, mort le 12 juin, à 18 ans, inhumé le 20 juin, à Val-des-Bois. Fils de Amable Saint-Denis et de Tharsile Pichette.

⁷ Plus je m'intéresse à l'histoire de ces deux cantons, plus je la trouve riche d'événements particuliers qui, c'est mon regret, n'ont pas encore inspiré des gens d'ici à la mieux documenter, à la romancer, à la chanter ou à la mettre en musique.

⁸ Le grand-père de Suzanne Labelle, citoyenne de Val-des-Bois : soit le père-juge de son fils-juge Avila Labelle (père de Suzanne) est mêlé à cette histoire.

Saviez vous que ?

• 1907 : Hugh McMillan est condamné à 7 années de prison pour avoir tué Oscar Lauzon, citoyen de Notre-Dame-du-Laus. Un début d'incendie est vite maîtrisé aux installations de Charles Morin. On anticipe une débâcle importante au printemps de 1908 ; la glace est de mauvaise qualité sur les chemins d'hiver et cela cause de nombreux incidents et accidents. Le barrage du ruisseau de l'Argile se rompt quand Matte Faubert s'en approche avec une estacade⁹ retenant 20 000 billes de bois. Le pont Lévesque est menacé¹⁰. Une excursion touristique est conduite sur la Lièvre à laquelle participent une trentaine de personnes. Willie Scholz est élu 5^e maire de la municipalité des cantons unis de Bowman et Villeneuve. La Maclaren fait des travaux majeurs à High Falls ; les allemands-luthériens de Bowman et le révérend Shimmelfennig soumettent leurs doléances à Sir Wilfrid Laurier : ils considèrent que la Maclaren a haussé le niveau du barrage à un niveau tel qu'il cause de multiples inconvénients, sans compter que ces travaux auraient été entrepris sans en mesurer toutes les conséquences. Élection des premiers marguilliers de la mission de NDDDLG. On autorise le curé Lemay à requérir l'érection canonique de la paroisse. Les fabriciens exigent que le curé Lortie rembourse des sommes qu'il devrait à la fabrique, faute d'avoir agi correctement dans la conduite des affaires de la mission. L'affaire va embrouiller les rapports de la future paroisse et de ses fabriciens, pendant quelques temps. On autorise de procéder à la réparation du clocher de l'église. Ferdinand David touche 1,00 \$ par mois pour entretenir le feu dans la fournaise de l'église et de sa sacristie, durant l'hiver. La paroisse, en 1907, a encaissé des revenus de 397,98 \$. On adresse enfin une requête à Mgr Duhamel (75 signataires dans les deux cantons) pour obtenir l'érection canonique de la paroisse. Enfin le curé Lemay adresse cette demande à l'Archevêché d'Ottawa.

1908 : Le chanoine Campeau se rend à Val-des-Bois pour vérifier les allégations des paroissiens concernant leurs volontés d'acquiescer la constitution d'une paroisse. Un avis, à cet effet, est dressé à la porte de l'église. Avant la fin de janvier, Campeau en rend compte à Mgr Duhamel. En mars, une description technique est faite du périmètre de la paroisse (lots, rangs et cantons). En juin, aux élections provinciales, un gouvernement libéral est élu (Lomer Gouin comme Premier Ministre). Le candidat libéral dans le comté obtient 3 862 voix (F.A. Gendron) alors que son adversaire conservateur, Louis Cousineau n'en récolte que 3 717 : dans Bowman et Villeneuve les votes se répartissent comme suit : Louis Cousineau (16 voix) et F.A. Gendron (33 voix). Le même mois, le *steamer Agnes* perd son hélice près du ruisseau du Prêtre; ce qui interrompt, pour quelques jours, le service de la navigation sur la Lièvre. Pendant cet intermède de temps, le service est offert par le *Aurora*, conduit par John F. Baudry. En août, la mine de Mica Villeneuve est vendue à des investisseurs américains¹¹. En septembre, plus d'une quarantaine de paroissiens réclament la présence permanente d'un prêtre résident à Notre-Dame-de-la-Garde. Le journal de Buckingham nous apprend que Joseph Rousseau, propriétaire d'un moulin au lac Rouge¹², a décidé de quitter la région pour aller habiter à Montréal, vendant ses installations à un homme de Wakefield, François Desjardins. À Poltimore, la question de la Tempérance divise les citoyens. En octobre, la nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois accueille son premier curé, Joseph Gustave Desrosiers¹³. La communauté luthérienne de Bowman va aussi profiter de la résidence permanente d'un pasteur après le règne de deux non-résidents : Hermann Schimmeffennig s'installe à Bowman. On fait réparer la sacristie de NDDDLG pour qu'elle serve de presbytère et le curé touche désormais 6,16 \$ pour servir de bedeau et remplir quelques autres tâches d'intendance.

⁹Les gens d'ici connaissent mieux le terme de *boom*. C'est lui, le *boom*, placé à l'embouchure d'une baie, qui empêche les billes de bois d'y pénétrer où elles risqueraient de végéter et de s'y ancrer. C'est aussi l'appareil assez long, formé de hautes et larges billes de bois, qui encerclait un nombre considérable de billes de bois, qu'une embarcation traînait derrière elle, pour les conduire là où il le fallait.

¹⁰Cette appellation de *Pont Lévesque* est inconnue, aujourd'hui, dans Villeneuve. Et même dans Notre-Dame-de-la-Salette. Ce pourrait être le pont qui enjambait sans doute déjà le ruisseau de l'Argile, entre le lac portant ce nom et la Lièvre.

¹¹Saviez-vous que les femmes (majoritairement) qui étaient employées à séparer les superposés minces feuillets de mica portaient le titre d'effeuilleuses ? Quelques hommes, bien mariés en ces paroisses, vivaient donc, en toute décence, avec de saintes quotidiennes effeuilleuses.

¹²Il s'agit probablement d'un moulin à farine. Il pourrait avoir servi à d'autres fins. La photographie de cette pierre à moudre les grains a été publiée dans notre numéro précédent du *Valboisien*, pierre extirpée des eaux du ruisseau Rouge (canton Bowman) et conservée depuis par Mark Cheslock.

¹³Si ceci pouvait convaincre nos représentants de nos deux conseils municipaux de créer, chez eux, des deux côtés, une commission de toponymie municipale.

On répare le perron de la chapelle de NDDDLG, on fait confectionner des chapeaux de bancs d'église et on en fait construire 4 pour la nef et 2 pour le chœur. L'ancien missionnaire Lortie règle ses comptes avec la fabrique en s'engageant à rembourser 254,62 \$ à la fabrique. Création de la Congrégation des Enfants de Marie. Éboulis meurtrier à Notre-Dame-de-la-Salette, le plus meurtrier de toute l'histoire du Québec. Les luthériens de Bowman réclament que les sommes perçues en taxes sur le territoire des deux cantons soient divisées de telle manière que chaque communauté religieuse tire bénéfice du nombre total des enfants provenant de chaque communauté religieuse. Cette année-là, ce sont Rose Armande Laflamme (Numéro 1) et Marie Prosie Lasalle (Numéro 2) qui enseignent dans deux des écoles de la paroisse.

Je répète ce que j'ai déjà fait savoir dans les précédents numéros du *Valboisien*.

Vous n'avez qu'à m'écrire ou à me contacter des différentes façons suivantes :

Si vous pouvez me signaler d'autres événements qui méritent d'être retenus;

par téléphone : Pierre Valois au 819 454-2711 ;

Que j'ai omis de rapporter dans cet article ou les précédents, Des événements qui pourraient améliorer la connaissance

par courriel à : pvalois@tlb.sympatico.ca

De l'histoire (grande comme petite) des cantons de Bowman et de Villeneuve

par courrier terrestre :

Pierre Valois

101, chemin de la Rivière

Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées et vos opinions? Faites-nous parvenir vos textes!

Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com

ou en personne au bureau municipal.



Courses de motoneiges sur glace

Le 18 février 2017 sur le Lac Vert

Entrevue

Roland Montpetit, Maire de Val-des-Bois

TEXTE : PHILIPPE RHUL

Roland, ses origines et sa carrière

Roland Montpetit est né en 1952 à Saint-Étienne-de-Beauharnois, petit village situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à une demi-heure de Montréal. Il est le fils aîné d'une famille de 12 enfants. Les grandes familles étaient tradition dans sa lignée. Ses parents étaient issus de familles de 16 et de 10 enfants.

Son père était menuisier et il a travaillé d'arrache-pied pour donner le nécessaire à ses enfants. Il réservait le dimanche à sa famille et participait activement aux activités sportives de ses enfants. Roland n'a pas grandi dans le luxe, mais il a le souvenir d'une enfance heureuse et il avoue n'avoir manqué de rien. Maman prenait soin de tout à la maison. Cependant, il a évoqué avec émotion, une confiance que son Papa lui avait faite en 1964 alors qu'il travaillait avec lui : il était extrêmement découragé et lui a confié qu'il devait une forte somme (800 dollars) pour des dépenses en frais d'épicerie.

Roland, étant l'aîné des garçons, a dû prendre soin de ses frères et sœurs, ce qui impliquait le partage, l'écoute des autres, la prise de décision et le leadership. Dans son village, à l'adolescence, il s'occupait des loisirs sportifs de la paroisse. De plus, Roland nous dit qu'il a fait ses études secondaires chez les Clercs de St-Viateur. Il a été pensionnaire pendant trois ans et se rappelle qu'à l'époque il ne sortait que 3 fois par année.

En 1970, après ses études, il est parti sur le pouce récolter les fruits à Beamsville, St-Catharines en Ontario. De retour au Québec, il a travaillé quelques mois sur les chantiers de construction dans la région de Candiac.

En 1971, débute une carrière de 28 ans avec la Sûreté du Québec. En mai 1972, il a reçu sa première affectation à l'Unité d'urgence de Hull, pour épauler les autres corps policiers de la région. De 1975 à 1979, il a été affecté à Buckingham où il a fait connaissance de Sylvie qui deviendra son épouse. De nombreux transferts suivront et il occupera successivement les fonctions de technicien en explosifs à Rimouski et Hull et par la suite d'enquêteur aux Crimes Économiques (sections fraudes bancaires et corruption/malversation municipale et provinciale) puis responsable de section, à la lutte au blanchiment d'argent et financement terroriste au Service d'enquêtes sur le crime organisé (SECO) jusqu'en 1999. Il prend sa retraite de la Sûreté du Québec et débute comme enquêteur pour la Banque-Nationale-du-Canada, pour ensuite devenir responsable des enquêtes à la section lutte au blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes jusqu'en 2009 où il devient un résident permanent de Val-des-Bois.

Roland est un homme qui n'a pas peur du travail et qui souvent peut prendre «les bouchées doubles» sans toutefois oublier que lorsque vient le temps de s'amuser c'est «le party». C'est un bon vivant, qui se dit que «**La vie est belle et il faut la rendre agréable**». C'est pourquoi partout où il a passé, il s'est toujours beaucoup impliqué avec ses amis à faire de leurs activités autant sportives que sociales une réussite.

Roland et Sylvie ont deux filles, Caroline et Marie-France, et 5 petits enfants qui leur font apprécier la vie de grands-parents. Les familles sont «tricotées serrées» et raffolent de toutes les occasions de retrouvailles à leur chalet du lac de l'Argile. Ils se trouvent chanceux de pouvoir voyager avec leurs amis et se disent comblés par la vie.



Roland, le Maire de Val-des-Bois.

Roland est un amoureux de la nature et à Val-des-Bois il a vu que la région avait un énorme potentiel à développer, tant du point de vue économique, incluant le tourisme, que de la qualité de vie des habitants. Ses qualités personnelles et son vécu dans un petit village l'ont poussé à faire le saut en politique municipale, d'abord comme échevin, ensuite comme Maire.

Il est très exigeant envers lui-même, mais aussi pour les autres, parce qu'il est convaincu qu'on peut s'améliorer dans tout. Il s'entoure de personnes positives et qui croient aux mêmes valeurs que lui. Il aime son conseil et il trouve qu'il y a une bonne harmonie dans l'équipe. Les échevins s'impliquent dans tous les champs d'activités pour supporter la population. Pour les employés de la municipalité de Val-des-Bois, il travaille à influencer positivement leur développement professionnel, à les rendre plus efficaces et à leur donner une plus grande visibilité.

Roland est conscient que dans la Municipalité il y a des gens de toutes classes de revenu. Il se veut le Maire de tous. Il sait ce que veut dire «être dans le besoin», il se rappelle les confidences de son père qui l'ont marqué pour la vie. Ses choix de développement tiennent compte de la capacité de payer de notre Municipalité.

Actuellement Roland est fier, parce qu'au cours des trois dernières années, beaucoup de choses se sont développées et commencent à se concrétiser, grâce au travail de tous les membres de l'administration municipale. Après avoir comblé les besoins de base des incendies et de la voirie, nous verrons cette année la création d'une politique familiale, nous serons accrédités *Municipalité Amie des Aînés (MADA)* et nous nous efforcerons à embellir notre village par l'entremise de *Fleurons Québec* parmi les réalisations récentes, on peut compter les activités populaires comme la Journée de la pêche en juin dernier qui a attiré près de 100 personnes, dont 50 enfants. Des bénévoles s'impliquent à nouveau pour organiser des activités comme des tournois de balles en famille, de chasse et pêche, sans compter les nombreuses réalisations des organismes sociaux. Le journal le *Valboisien* a vu le jour, il est un outil indispensable et formidable pour diffuser l'information et créer un sens d'appartenance et de fierté chez tous les citoyens de Val-des-Bois. Il y a eu aussi l'acquisition du bâtiment des Chevaliers de Colomb qui sera transformé en centre communautaire. Le Conseil s'est employé à la recherche de financement pour rénovations. Dans quelques jours, il aura la confirmation de l'engagement de la part de tous les partenaires contactés.

Par sa situation géographique centrale dans Val-des-Bois, le terrain acquis représente un potentiel de développement d'un cœur villageois, comme la possibilité de la création d'un parc d'amusement pour enfants et d'une piste cyclable. Il y a aussi une possibilité d'accès à l'eau. Le secteur permettrait aussi une cohabitation intergénérationnelle puisque les personnes de l'Âge d'Or y ont aussi leurs installations récréatives.

Tout le travail du Maire n'est pas visible par les citoyens de Val-des-Bois, cependant il travaille à donner plus de visibilité à Val-des-Bois en participant à différents comités dans la MRC de Papineau. Il veut tisser une plus grande toile de relations avec la MRC et les autres municipalités, soit pour le partage des coûts, soit pour l'échange d'information. Il fait aussi une recherche active de subventions.

La MRC de Papineau cherche à développer les secteurs d'activité para-agricoles. Val-des-Bois n'est pas zonée agricole, mais possède déjà une pisciculture, un étang de pêche, une ferme de champignons et une ferme de produits biologiques auxquels pourraient se greffer certaines autres activités. Son équipe est en train d'explorer de nouvelles avenues d'activités.

«La vie est belle il faut la rendre agréable» et ce à quoi j'ajouterais, **«Nous pouvons tous la rendre agréable »**

Organismes

Babillard des organismes

Danse en ligne

Peu de gens aiment faire de l'exercice, alors que paradoxalement, tous connaissent les bénéfices de se tenir en forme. Vous aimez la musique, vous aimez danser, alors, plus d'excuse!

C'est au son de la musique et en dansant qu'on va les faire ces «maudits» exercices! Et vous aussi messieurs! On va avoir du plaisir, ça c'est promis!

Sérieusement, nous tentons d'organiser des cours de danse en ligne pour l'automne 2017. Une session de 2 heures par semaine serait offerte : une heure pour les débutants et une heure pour les participants plus avancés. Nous avons contacté une instructrice prête à venir à Val-des-Bois, mais il faudrait **au minimum de 10 à 12 participants**. Le coût individuel par classe d'une dizaine de personnes est de 40,00 \$ pour 10 sessions mais plus il y aura de participants moins le prix par personne sera élevé.



Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter au 819 454-2474 ou au 819 431-2474 ou par courriel au yolainemaisonneuve7@gmail.com et il me fera plaisir de prendre note de votre intérêt et/ou de vous fournir de plus amples informations.

Yolaine Maisonneuve

Remerciements de la part de La Mie du Partage

Tous les membres du conseil d'administration de La Mie du Partage désirent remercier tout particulièrement:

-Les propriétaires du Camping Val-Des-Bois pour nous avoir prêté leur salle pendant deux semaines à partir de notre guignolée jusqu'au Magasin-Partage de Noël, pour y accueillir les familles;

-Les propriétaires de Matériaux Lajeunesse, pour le tirage qu'ils ont organisé. Un montant de 405,80 \$ nous a été remis, en plus de leur contribution personnelle;

-Les propriétaires du Marché Richelieu qui nous ont offert le lait;
-Mme Rachel Landry et M. Roger Laurent, qui nous ont offert toutes les dindes pour nos 30 paniers de Noël;

-Tous les organismes, les Fermières (tricot), les Chevaliers de Colomb, les pompiers, les Filles d'Isabelle de Notre-Dame-du-Laus, La Fabrique et les deux Municipalités, pour leur soutien et leur contribution à nos activités;

-Toutes les entreprises, Pourvoirie du Chevreuil Blanc, Pisciculture Val-Des-Bois, Déco Dollar, Garage Ultra, Mécanique DS et Brookfield, qui nous ont appuyés financièrement encore cette année;

-Et tous les bénévoles qui ont participé à la guignolée, à l'organisation et au bon fonctionnement du Magasin-Partage.

À vous tous qui nous soutenez pour l'accomplissement de notre mission, **MERCI!**

Diane Guy

Chers organismes,

Cet espace vous est réservé afin d'afficher des messages à l'intention de vos membres et de la communauté.

Profitez de cette visibilité!

Transmettez-nous vos messages avant le 20 de chaque mois afin qu'ils soient publiés dans l'édition du mois suivant.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com

Coup de chapeau



Ce coup de chapeau s'adresse aux employés municipaux, du service d'entretien des routes de la Municipalité. En tant que citoyenne depuis plusieurs années,

je veux souligner le travail efficace de déneigement. L'hiver, très tôt le matin, nos routes sont déblayées et «sablées». Le reste de l'année, habitant sur une route non pavée, j'ai constaté que l'entretien de nivelage et l'épandage de l'abat poussière est bien effectué.

Au moment d'emménager à temps plein, ma crainte était l'état des routes en hiver. Dès mon premier hiver, mes craintes sont tombées. Nous faisons l'envie de bien des villes qui ne connaissent pas ce service impeccable, que nous sommes privilégiés d'avoir.

Merci à toute l'équipe.

Céline Lauzon

Babillard

Coopérative de Solidarité des Quilleurs de la Lièvre
32 rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette

Grâce à la grande générosité des municipalités de Bowman et Val-des-Bois, les jeunes résidents de ces municipalités ont droit à des parties de quilles gratuites.

Tous les vendredis soir,
entre 18 h et 21 h pour les 12 à 17 ans*

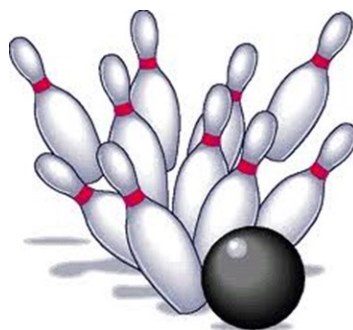
Tous les dimanches après-midi,
entre 13 h et 16 h pour les 5 à 17 ans*

Les familles sont les bienvenues!

Coût par adultes : 4,00 \$ la partie

Location de souliers : 2,00 \$/ la paire

*Âge suggéré, peut varier



Vous cherchez un endroit pour une activité familiale, amicale ou pour une fête d'enfants?

La salle de quilles est votre endroit idéal. Une table de billard est également à votre disposition.

Minimum 10 personnes.

L'endroit est licencié.



Plaisir et divertissement assuré.
BIENVENUE À TOUS!

Pour info: Nathalie Levesque; 819 454-2564
coop.quilles@gmail.com

Liste des organismes

Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Lucette Blanchard, recrutement

Marie-Paule Cyr, présidente

819 454-2027



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente

819 454-2036

Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président

819 454-2660

Le Groupe Arc-en-Ciel

(Les Bénévoles)

Nicole Tremblay, présidente

819 454-6238

Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

819 454-2478



Kim Beaulieu

819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois/Bowman/ Notre-Dame-de-la-Salette

Valérie Tétreault, présidente du C.A.

819 664-7165

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974



Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur

819 664-4970

Calendrier Février 2017



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30 VIACTIVE	31 L'Age d'Or	1 BIBLIO	2 	3 BIBLIO	4 BIBLIO
5	6 VIACTIVE	7 L'Age d'Or	8 BIBLIO	9 	10 BIBLIO	11 BIBLIO
12 	13 VIACTIVE	14 L'Age d'Or <i>Joyeuse St Valentin</i>	15 BIBLIO	16 	17 BIBLIO	18 Page 15
19	20 VIACTIVE	21 L'Age d'Or	22 BIBLIO	23 	24 BIBLIO	25 Pages 6 et 7
26	27 VIACTIVE	28 L'Age d'Or Porte ouverte RJ Page 6	1 BIBLIO TAXES	2 	3 BIBLIO Ski et tubes gratuit RJ Page 6	<p>Activité dans le cadre de la Journée de la femme Billet en vente à la biblio Pour infos: 819 454-2280</p>
<h1>Semaine de relâche</h1>						

La boîte à surprise
9 h 30

Taxes municipales

Séance du conseil
19 h

Collecte des ordures

Collecte du recyclage

Ressource jeunesse
18 à 21 h
C.A.C.I. (p.5)



Groupe Arc-en-ciel 13 h

Les bons copains
Whist 13 h
Poches 18 h 30

Fermières
9 h 30 à 15 h

Assemblée
19 h